Communiqué de presse

ENVIRONNEMENT

« Pas de soutenabilité, pas d'avenir (numérique). L'Europe peut tout avoir : pourquoi rendre le numérique soutenable, souverain et compétitif », événement organisé le 9 novembre à Bruxelles, en Belgique

Paris, 10 novembre 2026

Le 9 novembre, la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne et l'Arcep ont invité des membres du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, des journalistes ainsi que des acteurs du numérique à participer à un événement commun organisé dans les locaux de la Représentation permanente (présenté en anglais, sous l'intitulé original "*No Sustainability, No (Digital) Future. Europe can have it all: Why make digital sustainable, sovereign and competitive*"). Tirant parti du travail de l'Arcep sur les impacts environnementaux du numérique et de l'IA, mais aussi sur l'écoconception des services numériques, cet événement était centré autour d'une question fondamentale : Comment pouvons-nous faire de la sobriété numérique une opportunité pour l'Europe plutôt qu'une contrainte ?

Les intervenants ont regretté le manque de transparence quant aux impacts environnementaux des technologies numériques, l'IA en particulier

Comme l'a rappelé sa présidente, Laure de La Raudière, l'Arcep croit à la puissance des technologies numériques et aux avantages qu'elles apportent à la société. C'est pourquoi l'Autorité s'est engagée à traiter le sujet de l'impact environnemental du numérique, dans un souci de responsabilité et dans une optique de transmission aux générations futures. « *La réglementation a un rôle à jouer pour protéger leur liberté future de pouvoir profiter des avantages des technologies numériques*. » Un message a émergé des discussions : l'inquiétude grandit au sein de la société à propos du manque de transparence sur les impacts environnementaux des technologies numériques, en particulier de l'IA.

Prochaine étape pour « tout avoir » : impliquer l'ensemble de la chaîne de valeur numérique et prendre des mesures à l'échelle de l'Europe

Les discussions ont également révélé la nécessité d'impliquer toute la chaîne de valeur numérique, depuis les infrastructures jusqu'aux services numériques. Une partie des actrices et acteurs économiques prennent déjà des mesures dans ce sens. Toutefois, les personnes participant à l'événement ont convenu qu'il est urgent de travailler à l'échelle européenne et de prendre des mesures plus vastes et davantage systémiques à tous les niveaux de la chaîne de valeur (depuis les gestionnaires de centres de données jusqu'aux prestataires de services numériques).

Programme de l'événement « Pas de soutenabilité, pas d'avenir (numérique) » organisé le 9 novembre 2026 à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles

Discours d'ouverture
Cyril Piquemal*,** Représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Union européenne et ***Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep

Présentation
Boris Gamazaychikov, cofondateur et PDG du Groupe IA Durable (Sustainable AI Group)

« L'impact environnemental du numérique : des faits aux mesures »
Présentation des résultats et des propositions de l'Arcep

Table ronde : « L'IA et la sobriété numérique : un levier de compétitivité et de souveraineté »
Modérateur : ***Xavier Merlin***, membre du collège de l'Arcep
Personnes participantes :

- ***Charlotte Baylac***, directrice des affaires publiques, Compute, Mistral AI
- ***Alejandra de Iturriaga Gandini***, future présidente du BEREC en 2027
- ***Thibaut Kleiner,*** directeur des Réseaux du futur, DG CNECT, Commission européenne
- ***Axelle Lemaire,*** Directrice Responsabilité d'entreprise et développement durable, Sopra Steria

Conclusions
Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep

Discours de clôture
Axel Voss, membre du Parlement européen, membre du Groupe PPE

Documents associés

- L'écoconception des services numériques
- L'empreinte environnementale de l'IA
- Évaluation de l'empreinte environnementale des services numériques
- Présentation : « Pas de soutenabilité, pas d'avenir (numérique) »
- IA durable : tendances mondiales, empreintes environnementales et politiques efficaces - Boris Gamazaychikov, cofondateur et directeur général (discours d'ouverture)

À propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse
Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84